



Déclaration en matière de stratégie Erasmus 2021-2027

Participation in Erasmus+

L'IFSI La Blancarde est situé dans la Région SUD dans les quartiers Nord de Marseille (3ème arrondissement). Marseille est une ville cosmopolite ouverte sur la méditerranée (Espagne, Italie, Grèce, Pays du Maghreb...). Proche du port, de la gare, l'IFSI est situé dans un quartier avec un fort brassage culturel. Le tissu social de notre territoire est constitué de populations issues de nombreux flux migratoires de l'Europe du Sud, de l'Est mais également des pays d'Afrique.

Ces publics sont en demande de soins et sont parfois confrontés à des difficultés lors de leurs prises en charge, celles-ci n'intégrant pas toujours leurs spécificités culturelles.

Le projet d'intégrer le programme ERASMUS+ est une réelle opportunité pour l'établissement. La politique institutionnelle est tournée vers l'international dans son projet institutionnel et pédagogique.

L'IFSI La Blancarde s'est engagé dans la mobilité internationale depuis 2005. Les étudiants éligibles ont pu bénéficier d'un accompagnement adapté dans le cadre du Programme Régional d'Aide à la Mobilité Internationale (PRAME). L'IFSI a contractualisé différents partenariats dans le monde :

- Etablissements en Belgique,
- Association « Vietnam au cœur »,
- Association « Missions stages Asie »,
- L'Institut de Cardiologie du Vietnam Hôpital BACH MAI à Hanoi,
- La maison d'Hérelle à Montréal,
- Le phare enfants et familles à Montréal,
- L'hôpital Notre Dame du CHUM à Montréal,
- Association Project Abroad à San Pedro au BELIZE,
- Association « Mente Argentina »,
- Le centre hospitalier de Nouméa en NOUVELLE-CALEDONIE,
- Le centre hospitalier de Polynésie Française.

Fort de cette expérience de plus de 12 années, l'IFSI La Blancarde souhaite renforcer et développer sa politique de formation sur son territoire mais aussi à l'international. Notre ambition est de répondre aux besoins des apprenants en les guidant vers la réussite de leurs études et de permettre aux équipes pédagogiques de continuer à se former grâce à un socle de compétences reconnu au niveau Européen. Le projet d'intégrer le consortium ERASMUS+ de la Région SUD permettrait d'ancrer la politique de l'institution à l'international et d'atteindre les objectifs suivants :

Nous souhaitons nous engager :

- Action clé 1 (KA1) - Mobilité d'apprentissage des individus :
Projet de mobilité pour les étudiants et personnels de l'enseignement supérieur
- Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions :

Partenariats pour la coopération

L'accès à la mobilité permettra à tous les étudiants infirmiers de construire leur identité professionnelle à travers une ouverture d'esprit, une plus grande autonomie, une adaptabilité, la connaissance de soi, l'acquisition de compétences interculturelles et linguistiques ainsi qu'une connaissance des systèmes

de santé et des pratiques soignantes hors de nos frontières et enfin le développement d'une culture européenne.

Nous avons à cœur de développer des formations qui s'adressent à toutes les catégories d'apprenants : âges différents, origines culturelles et socio-économiques variées, personnes atteintes de handicaps, migrants... Les dossiers de demandes de mobilités entrantes et sortantes des étudiants sont étudiés en fonction d'une grille de critères définis en amont. Les critères d'éligibilité seront portés à la connaissance de tous les étudiants, sans aucune discrimination. Un accompagnement dès l'entrée en formation lors du suivi pédagogique initial est mis en place afin de permettre l'accès à la mobilité à chacun des étudiants.

Le programme Erasmus+ participe à la stratégie de modernisation de l'établissement puisqu'il va permettre de travailler sur des projets transnationaux innovants, de mettre en œuvre des initiatives communes, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences au niveau européen.

Comme cela a été précisé ci-dessus, l'IFSI LA BLANCARDE est déjà très impliqué dans des actions de mobilité internationale (depuis 2005). La diffusion et la communication des actions menées au sein de l'établissement est effective via le site internet, les réseaux sociaux et l'Espace Numérique de Travail de l'établissement (ENT IFSI La Blancarde).

L'IFSI LA BLANCARDE a décidé d'inscrire le développement de collaborations internationales dans son projet d'établissement et dans son projet pédagogique, tant au niveau de la formation continue du personnel (perfectionnement en langues étrangères) que dans la mise en place de mobilités étudiantes de courte durée (5 semaines au CANADA, VIETNAM, CAMBODGE, ARGENTINE, BELGIQUE...).

En intégrant le projet ERASMUS+, l'IFSI LA BLANCARDE participe à l'inscription au diplôme d'infirmier dans le système LMD Européen et répond à un des critères du référentiel Qualité : *"Le centre de formation promeut la mobilité internationale, en mobilisant les aides européennes et/ou accompagne les apprenants dans le montage de leur dossier"*.

L'ouverture à l'international permet à l'apprenant de s'adapter à d'autres conceptions du soin et de la santé, de découvrir des méthodes de travail différentes, de développer ses capacités adaptatives et d'enrichir son questionnement professionnel. Il développe également alors ses compétences linguistiques.

Ces périodes internationales seront destinées dans un premier temps aux étudiants de 3ème année (l'ouverture aux étudiants de deuxième année pourra être envisagée après un premier bilan réalisé auprès des étudiants en fin de formation ayant participé à ce programme). Ainsi, des mobilités de stage (semestre 6) sont déjà proposées. Nous envisageons de les étendre au stage du semestre 5. En effet, la troisième année d'études correspond à un stade de formation où l'étudiant a développé nombres de compétences et devient plus autonome. Par ailleurs, plusieurs étudiants actuels envisagent d'exercer leur future profession à l'étranger. Cette expérience dans un contexte culturel différent facilitera alors leur insertion dans le monde du travail à l'échelle internationale. La présentation du fonctionnement de la santé dans un autre pays et/ou d'autres cultures par les étudiants concernés au reste de la promotion permet à chacun de nos étudiants une ouverture sur la conception du soin.

Nous envisageons d'élargir notre listing de stages proposés par de nouveaux partenaires étrangers. Nous devons ainsi développer des partenariats sur le plan Européen (LUXEMBOURG, ALLEMAGNE, ESPAGNE, ITALIE, PORTUGAL PAYS-BAS...).

Pour des raisons de facilité d'accompagnement et parce que l'exercice professionnel infirmier nécessite une bonne connaissance de la langue du patient, le choix des établissements de formation en soins infirmiers partenaires priorise les pays francophones et anglophones. Toutefois, les propositions de mobilité de stage émanant directement des étudiants sont également étudiées et appuyées par la direction de notre établissement ainsi que par l'équipe pédagogique, dès que le niveau linguistique demandé par le pays d'accueil est considéré comme correct et que la stabilité géopolitique du pays d'accueil est garantie. L'étudiant s'engage alors, durant sa mobilité, à représenter l'IFSI dans la perspective d'un futur partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur étranger. Toutes les

candidatures seront étudiées selon ces critères, en respectant un principe fort de notre établissement : la non-discrimination.

Enfin, le programme ERASMUS+ est un point fort en termes d'attractivité et d'ouverture pour notre établissement.

Cette stratégie s'appuie sur des ressources au niveau locorégional :

- La formation infirmière a complètement intégré le processus d'universitarisation, ce qui lui permet de bénéficier des ressources de l'université en santé, tant au niveau de l'expertise que des outils ou bien encore des réseaux de l'université en santé.
- Le Conseil Régional, tutelle de la formation infirmière, est le garant de cette stratégie. La direction du Rayonnement International et de la Coopération Européenne est une ressource pour nous guider et répondre à nos interrogations. La mobilité des étudiants est inscrite dans le Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens de 2023.
- L'Agence Régionale de Santé, garante des orientations générales des instituts de formation, a validé les actions de mobilité des étudiants contenues dans le projet pédagogique.

Choix des partenaires : dans le cadre de ce désir d'ouverture, nous avons déjà initié des relations avec le Québec, le Vietnam, le Cambodge, les territoires d'Outre-Mer, l'Amérique du Sud et la Belgique. Nous souhaitons à présent développer notre coopération avec des pays membres de l'Union Européenne. Par ailleurs, et compte tenu des partenariats déjà mis en place, même si ces échanges n'entrent pas dans le projet ERASMUS+, notre stratégie tournée vers l'international s'appuie toujours sur les partenariats déjà initiés. Un partenariat avec les universités de référence reste à développer.

Fort de ces expériences, nous envisageons donc :

- De conduire une étude prospective des pays européens pouvant accueillir les étudiants mais aussi demandant que nous soyons un établissement d'accueil,
- D'identifier les besoins des étudiants en mobilité, sur le plan logistique, financier, linguistique et culturel,
- D'étudier les dossiers de demandes en concertation avec le Directeur de la structure du pays étranger,
- D'accompagner les étudiants dans leurs démarches en collaboration avec la Direction des relations internationales d'Aix Marseille Université,
- De développer des partenariats avec les enseignants et formateurs des structures d'accueil en partageant notamment des compétences, des expériences et des pratiques pédagogiques et professionnelles,
- De suivre de façon étroite les étudiants lors de la mobilité,
- De réaliser une évaluation pendant et en fin de mobilité,
- De garantir la reconnaissance de ces mobilités tant pour les étudiants que pour les professionnels de l'Institut.

Diffusion du projet sur le site de l'IFSI LA BLANCARDE, sur l'Espace Numérique de Travail des étudiants, les réseaux sociaux et dès la sélection (via parcoursup) :

Mobilité du personnel,

Mobilité des étudiants,

Qualité de l'organisation de cette mobilité destinée-aux professionnels ainsi qu'aux étudiants,

Développement des projets de coopération,

Pour les pays non francophones, les étudiants doivent obtenir un niveau linguistique minimum demandé par le partenaire. Le niveau de l'étudiant est testé sur la plateforme européenne de langue OLS (Online linguistic support).

Un test est effectué avant la mobilité et un test est effectué au retour de l'étudiant, afin de mesurer l'évolution de son apprentissage linguistique.